

**LES
DISCOURS
DU PRÉSIDENT**

100 ANS
1925
2025


**CITÉ
INTERNATIONALE
UNIVERSITAIRE
DE PARIS**



DISCOURS DE L'HOMMAGE À ANDRÉ HONNORAT

Vendredi 6 juin 2025

INTERVENTION DE JEAN-MARC SAUVE, PRÉSIDENT DE LA FONDATION

Madame la présidente de la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon,
Monsieur le maire de Barcelonnette,

Mesdames et Messieurs les vice-présidentes et vice-présidents de la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon,

Madame l'adjointe à la maire de Paris en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante,

Monsieur le représentant de la rectrice de la région académique d'Île-de-France, rectrice de l'académie de Paris,

Monsieur le proviseur de la cité scolaire André Honnorat,

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs de maisons,

Madame la déléguée générale adjointe de la fondation nationale, Mesdames et Messieurs les directeurs de la fondation nationale,

Chères et chers résidents de la Cité,

Nous sommes réunis aujourd'hui, le jour même du centième anniversaire de la naissance de la fondation Cité universitaire de Paris, pour rendre hommage à André Honnorat qui a contribué de manière décisive à créer cette Cité véritablement internationale. Quoique centenaire, cette fondation est plus vivante que jamais : je vais présider dans quelques jours son 360ème conseil d'administration qui anime et gère la Cité, André Honnorat dont je suis le 7ème successeur ayant présidé, jusqu'au 25 octobre 1949, les 28 premières séances de ce conseil.

Je tiens, à cette occasion, à saluer tout particulièrement la délégation de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et de la Mairie de Barcelonnette dans les Alpes de Haute Provence, ville et département dont André Honnorat fut successivement le député, puis le sénateur de 1910 à 1940. Je salue également avec plaisir le représentant de la Cité scolaire qui porte son nom.

1 André Honnorat fut également conseiller général du canton du Lauzet de 1907 à sa

mort en 1950 et il a présidé à deux reprises le conseil général des Basses Alpes (devenues Alpes de Haute Provence) avant et après la Première Guerre mondiale.

2

Votre présence aujourd'hui, après un long déplacement, donne à cette cérémonie une portée singulière : elle inscrit ce moment dans une continuité historique et géographique entre la terre d'origine et d'élection, dans tous les sens du terme, d'André Honnorat et l'institution qu'il a fondée ici, à Paris.

La Cité internationale universitaire de Paris reste en effet inséparable de son nom. Elle porte aujourd'hui encore les principes qui ont guidé sa création : faire des échanges académiques et humains un vecteur de compréhension mutuelle et de paix concrète, et faire de la diversité des cultures, non pas un obstacle, mais un atout et une richesse à partager. Le fondateur de la Cité internationale tient aussi à ce que celle-ci contribue, par le développement des échanges internationaux d'étudiants et d'enseignants-chercheurs, au progrès de notre civilisation et au rayonnement de la France. En étant pleinement de son temps, André Honnorat a plusieurs décennies d'avance sur ses contemporains. Je me faut maintenant préciser la genèse du projet de la Cité et son actualité.

1. La naissance d'un projet fondé sur la paix, les rencontres et le savoir

Au sortir de la Première Guerre mondiale, André Honnorat, ministre de l'instruction publique, est convaincu que la paix entre les peuples ne peut se construire durablement sans une meilleure connaissance mutuelle des élites venant du monde entier.

Grand voyageur, il sillonne pendant plus de trente ans les pays d'Europe, d'Amérique, du Proche-Orient et d'Asie pour promouvoir son projet. Cette expérience internationale nourrit sa conviction : les jeunes doivent apprendre à se connaître et à coopérer au-delà de toutes les séparations de disciplines, d'origines, de langues, de cultures ou de couleurs.

Avec Paul Appell, mathématicien, doyen de la Faculté des sciences de Paris, puis recteur de l'Université de Paris, il conçoit un projet sans précédent : créer un campus international à Paris, pensé comme un espace de cohabitation intellectuelle et humaine. Appell est également une figure engagée de la coopération universitaire internationale, ce que je nommerai « l'internationalisme universitaire ». Il préside le comité exécutif de l'Association française pour la Société des Nations. Son rôle est déterminant pour permettre l'ancrage intellectuel et diplomatique du projet de la Cité.

Cette ambition ne peut se concrétiser sans l'appui d'un mécène déterminé, Émile Deutsch de la Meurthe, industriel philanthrope, qui s'engage à financer la construction

de la première maison, à condition que le Parlement adopte dans l'année une loi pour ratifier une convention entre la Ville de Paris et l'Etat affectant à l'Université de Paris les bastions 81 à 83 des fortifications déclassées de la capitale afin de jeter les basses foncières de la Cité. Emile Deutsch de La Meurthe formule son soutien d'une manière qui sonne comme un ultimatum : en l'absence d'une telle loi, le financement qu'il propose d'apporter sera retiré. Le texte est adopté de justesse le 28 juin 1921, 24 heures avant l'expiration du délai fixé.

3

La première pierre de la première maison est posée en avril 1923, et la Fondation Deutsch de la Meurthe est inaugurée en 1925. C'est l'acte fondateur d'un ensemble sans équivalent dans le monde, porté dès l'origine par une ambition forte : faire de ce lieu une école des relations humaines pour la paix. Mais la Cité internationale ne voit formellement le jour qu'avec le décret du 6 juin 1925, il y a 100 ans jour pour jour, qui reconnaît d'utilité publique ce projet et qui crée la fondation qui continue de le porter.

2. Des engagements pour la paix toujours aussi actuels et nécessaires

Cent ans plus tard, les fondements de ce projet demeurent pleinement d'actualité. La Cité internationale compte aujourd'hui 47 maisons - 46 de plus que la première maison inaugurée en 1925 - et elle accueille chaque année plus de 12 000 étudiants, chercheurs et artistes d'au moins 150 nationalités. Le vaisseau amiral de la fondation d'origine a été complété par une vingtaine de fondations qui gèrent des maisons, pour la plupart des maisons de pays, et qui ont vu le jour depuis 2011. La Cité constitue un campus unique, installé dans un parc de 34 hectares, où des femmes et des hommes venus du monde entier partagent des expériences académiques, humaines et solidaires originales.

De nombreux anciens résidents en témoignent. Accueillis à la Cité internationale, ils y ont noué des liens durables, découvert la richesse des cultures et transformé leur regard sur eux-mêmes, les autres et le monde. C'est là que réside la modernité toujours active de la Cité internationale : apprendre à vivre ensemble dans la diversité, pour mieux se connaître, comprendre le monde et y agir en commun.

Dans un monde marqué par les replis identitaires, les tensions géopolitiques, les inégalités d'accès aux savoirs et la crise climatique, le projet de la Cité internationale reste plus que jamais d'actualité. Il propose une autre manière d'habiter le monde, de vivre la diversité et de faire société.

La Cité internationale universitaire de Paris n'est pas un lieu immobile et figé dans son histoire. Elle est un espace vivant, traversé par les aspirations de chaque génération qui

ne cessent pas de se renouveler, mais qui restent tournées vers l'avenir. À l'occasion de son centenaire, que nous célébrons au long de cette année, mais spécialement en ce jour anniversaire de la création de la fondation de la Cité, elle renouvelle ses engagements pour la paix, la fraternité et le dialogue des cultures. Elle réaffirme que vivre ensemble n'est pas une idée abstraite, mais une pratique quotidienne, une exigence concrète. Rendre hommage à André Honnorat, c'est affirmer que ce projet, cent ans après sa concrétisation, reste l'un des grands laboratoires de l'émergence de ce monde commun que nous entendons toujours construire.

